

LE COMITE DE GROUPE DU 8 JUIN 2022



ACTE 2 : LES QUESTIONS DU SNTA-FO POSEES AU PRESIDENT



NOUS avons posé au Président Mr Jean-Charles NAOURI, les questions qui **VOUS** préoccupent et qui sont au cœur de l'actualité.

SUR LE VOLET DES **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Le SNTA-FO : Que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de travail des salariés lors des week-ends de promotions massives, concentrées et inopinées, qui dégradent le travail des salariés (ex : les bons carburant...)?

Le Président : Sur la santé des salariés, s'il y a des choses non correctes, il faut le faire remonter pour prendre les mesures qui s'imposent.

Le SNTA-FO : Dans le cadre de la démarche RSE, Casino se veut précurseur et pourtant dans nos magasins, GMNS, HM, SM des centaines d'étiquettes papier tombent chaque jour, mettant à mal la santé et les conditions de travail des salariés. Ne pourrions-nous pas avoir des EEG comme chez nos concurrents qui affichent les prix de base, promos, réductions sur la même étiquette de façon à soulager le travail des salariés dans leur rayon (stress)?

Le Président : Il y aura un investissement sur les étiquettes.

Le SNTA FO : Une fois de plus, est-ce que la Direction peut-elle laisser la main aux Directeurs pour embaucher le personnel nécessaire pour le bon fonctionnement de leur magasin? Y-a-t-il une volonté d'embaucher des encadrants? Pourquoi cette politique de refus d'embauche actuellement?

Le Président : Pour ce qui est des magasins vétustes, si le chiffre d'affaires repart, il y aura des réparations. On ne peut pas augmenter la dette. Le paquebot DCF investit que si le chiffre d'affaires est là, sauf si les conditions de travail pour les salariés se dégradent. Nous avons environ 1000 alternants. En politique de recrutement, sur des activités en décroissance : il n'y a pas de remplacement; sur des activités en croissance : nous recrutons. Nous avons recruté plus d'encadrants. Pour les saisonniers, nous en sommes à 75% de recrutés et à 90% sur les entrepôts.

SUR LE VOLET **ECONOMIQUE**

✓ LES FRANCHISES

Le SNTA-FO : Dans le contexte financier dans lequel est engagé Casino depuis plusieurs années, les ouvertures de points de vente ne passent plus ou presque que par les franchises dans un grand nombre de filiales (Monoprix, GMNS, Franprix, Leader Price...). Le SNTA FO est inquiet quant à ce

Flash info 17/06/2022

développement de magasins franchisés et des passages de magasins à la franchise. Nous demandons à la Direction le nombre d'ouvertures de franchisés objectivés par enseignes et le nombre de magasins intégrés restants par enseigne ?

Le Président : Chez FRANPRIX, il y a 80% de franchisés pour 20% d'intégrés, cela marche extrêmement bien.

Le Président souhaite garder les gérants mandataires non-salariés et faire ce qu'il faut pour que cela fonctionne.

Le SNTA-FO : Quelle est la stratégie de CASINO quant aux implantations géographiques avec une France saturée de magasins ?

Le Président : Les implantations de magasins Casino vont s'étendre au-delà des grandes métropoles comme Paris et s'étendre sur l'ensemble du territoire national de façon à saturer le marché en termes d'ouverture. L'objectif, c'est d'être là où le client a besoin.

Le SNTA-FO : La location gérance est-elle un format envisagé par le Groupe Casino, plus particulièrement pour les Hypermarchés ?

Le Président : NON

✓ RETAILS France

Le SNTA-FO : constate qu'il y a des formats en difficultés structurelles comme les Hypermarchés et en difficultés conjoncturelles comme Monoprix.

Quel est l'avenir des Hypermarchés avec 3 formats : 26 magasins Premium, 4 Hyper Frais et les 31 autres ? Quels sont les investissements prévus pour soutenir le redressement commercial des autres ? Combien y aura-t-il encore en transfert Supermarché ? Les non premium et les hyperfrais seront-ils à vendre ou vont-ils passer en location Gérance ou vont-ils passer en magasins automatisés ?

Le Président : France RETAIL est en baisse de 6.2%. Les chiffres d'affaires des hypermarchés et des supermarchés sont très positifs : les clients répondent à ça. Il faut optimiser, être meilleur en produit frais industriel. Nos Hypermarchés ne sont plus le gouffre que l'on a connu, la branche est légèrement positive, il s'agit de bien gérer. Il n'y a pas de projet majeur sur les Hypermarchés.

SUR LE VOLET SOCIAL

Pour rappel, lors du Comité de Groupe du 28 septembre 2021, le SNTA-FO faisait lecture d'une Résolution votée au cours de son Assemblée Générale. Résolution dans laquelle le SNTA-FO revendiquait une augmentation des salaires réels et un travail sur les grilles de salaires, légitimée par une inflation de plus de 2%. Plusieurs mesures financières, salariales ont été validées dans plusieurs filiales du groupe dès la fin 2021 avec pour certaines : des primes de 150 euros, des revalorisations de minima, des augmentations de salaires réels de 2 à 2,8%, un travail sur les pentes des grilles de salaires etc...

Cependant, l'inflation est toujours là et s'aggrave à cause de la guerre en Ukraine et cette inflation dépasse les 5%. C'est pourquoi, Le SNTA-FO a interpellé le Président de nouveau sur deux réalités : d'une part l'augmentation des prix et d'autre part une baisse du pouvoir d'achat. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'inflation entre mars 2021 et mars 2022 a été de + 4,5 %, entre avril 2021 et avril 2022 4,8%, en mai 2022 l'inflation est de 5,2% et selon les prévisions de l'Insee, elle devrait atteindre 5,4% en juin 2022. Les conséquences directes de cette inflation sont l'augmentation du SMIC et l'écrasement de nos grilles de salaires.



Le SNTA-FO : La seule question qui s'impose rapidement : Avez-vous prévu une clause de revoyure des NAO 2022 sur les augmentations de salaires réels et avez-vous prévu de retravailler les grilles Casino?

Le Président : L'inflation est très élevée, il est évident que l'on se retrouvera en septembre ou octobre pour renégocier les salaires afin que les salariés ne pâtissent pas de l'inflation. En effet, on ne peut pas ne pas bouger sur les salaires. Sur le principe on est d'accord, il faut attendre de voir ce qu'il se passe sur le front de l'inflation, il faut attendre l'été. Autant il est évident que le salaire doit évoluer, autant il est nécessaire de garder le contrôle des coûts, vis-à-vis de nos concurrents, notamment des indépendants.

SUR LE VOLET DES **OBJECTIFS**

Le Président : La dette est toujours trop lourde, nous ne vendrons plus de magasins. Et si nous vendons nos actifs chez Casino c'est pour Casino et non RALLYE. Toutes les décisions prises vont dans l'intérêt de Casino.

L'avenir est soit internet soit la proximité par la franchise.

Les perspectives sont l'accélération de la croissance en chiffre d'affaires et d'expansion, trouver un plan commercial qui répond à nos clients et accélérer le développement de la proximité.

Mais l'idée est d'aller vers la franchise. A la base, tout dépend du business, le chiffre d'affaires prédit qu'on aura une croissance autour de + 2% et si au 3^{ème} trimestre on est au-dessus, cela répondra à beaucoup de questions. Ouverture de 170 magasins FRANPRIX et de 70 « Marché d'à côté ».

Il y a des ralliements avec de grandes enseignes fin juin : il y a des magasins franchisés d'enseignes concurrentes qui basculent sous l'enseigne de Casino, cela signifie une appétence de commerçants par rapport à l'activité Casino. Il y a une signature avec un grossiste pour la proximité. L'expansion est assez forte pour 2022.



Nous ne manquerons pas dans les actes suivants de vous donner l'avancée de la réouverture de la négociation des augmentations des salaires réels courant septembre 2022 !

Avec le SNTA-FO, nous travaillons collectif et nous obtenons collectif : notre Force est Omniprésente.

SNTA-FO force et Cohésion.